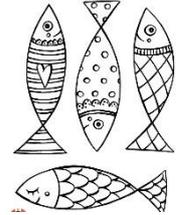




UNSA



Mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 4 AVRIL 2024 - Tous nos flashs sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

Les aménagements en Tle

Nous avons eu des précisions puisque le BO et les grilles horaires sont parues. On vous dit tout dans l'affiche jointe à ce flash. Elle reprend les principales informations. Reste que l'application risque d'être compliquée et surtout, malgré les textes, on a toujours plus de questions que de réponses ! En gros, on va s'adapter ! (Mais n'est-ce pas l'ADN des PLP ?)

Les épreuves du bac

Les dates sont tombées :

Calendrier pour juin 2024

- **Epreuves ponctuelles :**
 - TECHNO ENSEIG PRO : 14 JUIN
 - FRANCAIS/HIST-GEO : 18 JUIN
 - ECO GESTION : 19 JUIN
 - PSE : 19 JUIN
- **Epreuves de rattrapage 2 disciplines**
 - 10 juillet (résultat du bac le 4 juillet)

Français/Hist-géo (choix le jour de l'oral), et au choix (au résultat du BAC) maths, sciences, PSE, ou éco gestion

Le mouvement INTRA

Envie de changer d'établissement ? Victime d'une carte scolaire ? Le Se-Unsa vous explique comment profiter de toutes les opportunités ! On organise 2 visios le 5 et le 6 avril pour tout vous expliquer. Le mouvement INTRA aura lieu entre le 29 mars et le 12 avril. Les circulaires sur les mesures de carte scolaire sont tombées. Rapprochez vous de nous si vous êtes concerné.e.

[Je m'inscris](#)

Le dispositif : AMBITION EMPLOI

On en parle depuis un moment, et bien le voici !! Chaque établissement va devoir accepter les élèves volontaires qui se retrouvent sans solution à la rentrée de septembre 2024 (pas de poursuite d'études, pas de travail, pas de redoublement). Ils seront inscrits dans notre établissement jusqu'en DECEMBRE 2024. Pendant cette période, une classe sera créée pour aider ces élèves dans leur parcours d'insertion, de reprise d'études ou autre. Les collègues

seront recrutés sur la base du volontariat et rémunérés via un pacte. ATTENTION : ces élèves peuvent effectuer jusqu'à 8 semaines de PFMP rémunérées. Ce dispositif devait être mis en place en 2023 mais, le texte est paru en juillet donc..... Le gouvernement, comme d'habitude, avait mis la charrue avant les bœufs, comme nous le disions dans l'article qui suit. Ce sera donc rentrée 2024 !

[Je lis l'article](#)

L'AP (aide au parcours, ou soutien au parcours !)

Ce dispositif remplace l'AP (accompagnement personnalisé) et l'AR (accompagnement renforcé). Vous l'aurez compris, un acronyme pour dire, somme toute, presque la même chose. Sauf que ces heures ne sont plus réservées aux enseignants de LETTRES HISTOIRE ou MATHS SCIENCES. N'importe quel collègue peut intervenir sur ce créneau (en moyenne 1H / classe, un peu plus en Tle). Ce partage devra être discuté en conseil pédagogique.

[L'avis du SE UNSA](#)

La retraite progressive

Les premiers bénéficiaires profitent du dispositif à compter du 1^{er} avril. Si vous êtes dans cette situation, faites nous le savoir ! Certains ont reçu leur arrêté fin mars en date du 1^{er} septembre 2023 !!! On gère comment ? La suite très vite ! Une formation spéciale retraite sera animée par Jacques LIBERT le 5 avril à TECHSUD à ST PIERRE. Rapprochez vous de notre équipe si vous avez des questions, des spécialistes sont dans nos rangs !

Quoi qu'il fait mon syndicat ?

On a siégé au CSA sur les créations/suppression de poste pour le mouvement INTRA. On a participé aux GT (groupe de travail) sur le mouvement INTRA et sur les SPEA (poste spécifique académique). On a posé toutes nos questions à la réunion RH avec le rectorat (vous avez été destinataires du bilan). On a accompagné des collègues dans des entretiens professionnels. Nos correspondants ont animé des heures d'information syndicale à nos côtés, au collège LA POINTE DES CHÂTEAUX, au LP ROCHES MAIGRES. On a manifesté le 19 mars à ST DENIS pour réclamer une vraie reconnaissance salariale. L'équipe UNSA EDUCATION a participé au congrès à NANTES, et une femme a été élue à sa tête, Morgane VERVIER. On a commencé notre opération phoning auprès des correspondants en priorité, puis des adhérents dans un second temps. On veut connaître votre avis sur ces réformes et voir comment elles se mettent en application dans vos établissements. Et pour finir, nous avons créé avec l'équipe de MAYOTTE, un groupe WHATSAPP pour tous les mutés sur MAYOTTE. Seule obligation : être syndiqué of course !!! N'hésitez pas à transmettre l'info autour de vous MUTÉS SE UNSA MAYOTTE.